



REUNION DE BUREAU

DU MERCREDI 5 février 2020

COMITE DEPARTEMENTAL DE
CYCLISME DE LOIRE ATLANTIQUE
MAISON DES SPORTS
44 RUE ROMAIN ROLLAND
BP 90312
44103 NANTES CEDEX 4
Tél / Fax : 02 40 43 51 34
E-mail : cyclisme.44@gmail.com

Compte-rendu DE BUREAU DU MERCREDI 5 février 2020

MEMBRES DU BUREAU	FONCTIONS	PRESENTS	EXCUSES
VERGER Didier	Membre élu	X	
VERGER Marie-Mélanie	Membre élu		X
TANNIER Frédéric	Membre élu	X	
QUIRION Michel	Membre élu	X	
PHÉLIPPEAU Gilles	Membre élu	X	
CHEVALIER Yves	Membre élu	X	
DEZORME Jean Joël	Membre élu	X	
KNOWLES Marcel	Membre élu	X	

Autre membre présent : GUILLERM Thierry

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour était le suivant :

- Intervention CTD (stage piste, stages février etc.),

- Informations générales (CR, stat etc ...),
- AG régional et AG départementale (organisateur ??),
- règlement intérieur (modifications éventuelles)
- Point financier (pass, budget et autre)
- point sur les maillots
- Questions et information diverses.

Ouverture de la séance à 20h15

I) - INTERVENTION CTD (STAGE PISTE, STAGES FÉVRIER ETC.)

Stages route de février : à ce jour, 81 jeunes soit 12 de plus par rapport à l'année dernier
répartition :

12 femmes juniors seniors

12 juniors

28 cadets

25 minimes

Concernant l'encadrement, reste à trouver deux encadrants pour les 19, 20 et 21.

A noter que le président sera présent ces trois jours.

Info selon la convention du sport : si journée entière ceci correspond à 8 heures par jour et 4 heures par nuit. Pour les deux semaines de stage avec les heures de la SEF, travail effectif de 49 heures alors que normalement sur le tableau il n'est possible de mentionner que 48 heures.

Marcel intervient pour informer que Dimitri doit prendre impérativement les récupérations obligatoires. Au moins un jour de congé tous les 14 jours de travail.

Pour les congés d'été, Dimitri a demandé pour avoir quatre semaines. Accord a été donné par les membres du bureau.

Il est rappelé que le jour de repos de Dimitri est le lundi.

Stage piste : Pour une question de budget, il y aura deux fois une journée, une journée sur Couéron et une journée sur Châteaubriant.

Les stages seront gratuits, il sera demandé aux stagiaires d'apporter leur pique-nique. Cependant, les stages n'étant pas gratuits pour le comité, il sera nécessaire d'informer sur le fait que les frais engendrés notamment liés à l'intervention de Dimitri (20 heures par stage) seront assurés via la redevance pass.

Dimitri se pose des questions quant à l'avenir du comité du fait qu'il y a beaucoup de départ et souhaiterait qu'il y ait au moins des binômes pour chaque activité.

Le président informe que c'est également son souhait et précise que ce n'est pas parce que dans les collèges VTT, BMX et Cyclisme pour tous il n'y a qu'un poste ouvert, que les personnes du collège général ne peuvent pas d'investir dans les disciplines mentionnées ci-avant.

Conformément aux statuts, un appel à candidatures sera effectué en octobre 2020.

Dimitri demande s'il doit prendre son véhicule personnel pour des missions dans le cadre de la région ou comité départemental.

Réponse : Pour toute mission assurée soit dans le cadre de la région soit dans le cadre du comité, Dimitri ne doit pas prendre son véhicule personnel.

Yves intervient et demande que Dimitri remplisse un planning mensuel dans lequel il sera mentionné ses jours de repos, ses vacances et les missions assurées pour le comité régional et départemental. Ceci pour lever toute ambiguïté quant à ses divers déplacements et avoir une réalité sur les heures assurées sur telle ou telle mission. Ceci servira également à informer les clubs en fin d'année.

Dimitri demande s'il est possible de faire l'achat d'un disque dur externe.

Réponse : il y en a un déjà un au sein du comité.

Dimitri demande s'il est possible d'acheter des appareils de liaison (6) pour communiquer avec les compétiteurs notamment lors des CLM.

Réponse : accord a été donné pour cet achat.

Dimitri informe que le CDOS a demandé des noms de jeunes qui seraient susceptibles de faire partie du club atlantique. Dimitri a recensé 8 noms.

Dimitri va faire le lien entre le comité départemental et le CDOS.

Dimitri a été contacté par deux stagiaires femmes (service civique) dans le cadre de la rando du 7 juin en lien avec la fête du vélo. Dimitri va les rencontrer début mars.

Marcel aborde la journée récréative avec l'IME de Châteaubriant.

Le CC Castelbriantais a demandé à Dimitri s'il pouvait y participer. Il est à noter qu'il n'y a pas de rémunération prévue. La question est la suivante, doit-il y participer ?

Réponse : pas de problème, cette mission peut s'inscrire dans le cadre du pacte de coopération et de plus, ceci va permettre d'avoir un début de réseau dans le monde du handicap.

Marcel aborde ensuite l'appel à projet FFC FDJ.

Dimitri informe que ceci est un projet à l'attention des clubs. L'information a été transmise aux clubs.

Dimitri informe que le département a lancé un appel à projet concernant entre autre le développement du cyclisme féminin. Un dossier a été adressé. Une subvention peut être versée. Nous aurons la réponse le 14 février.

II) - INFORMATIONS GÉNÉRALES (CR, STAT ETC ...).

Informations régionales :

Réorganisation des licences par la FFC :

La FFC s'orienterait vers trois blocs de licences de compétition : « Elite », « Amateur » et « Régional », dont

les appellations ne sont pas encore définitivement arrêtées.

Le bloc « Elite » comprendrait les 800 premiers coureurs du classement FFC auxquels s'ajouteraient tous les coureurs figurant dans les effectifs des équipes labellisées en National 1, 2 ou 3.

Le bloc « Amateur » serait découpé en 2 niveaux sans montée ni descente en cours d'année dans le but de ne pas pénaliser les coureurs qui obtiennent les meilleurs résultats.

Enfin, le bloc « Régional » serait découpé en 4 niveaux, à l'instar de la série départementale actuelle, avec la possibilité de proposer, soit des épreuves par niveau, soit des épreuves par classe d'âge

Championnats régionaux, voir document joint.

Quotas pour le sélections :

QUOTAS DÉPARTEMENTAUX POUR LES ÉPREUVES OFFICIELLES ROUTE 2020

M. FILBIEN précise que les quotas ont été attribués sur les mêmes bases que les années passées, soit :

↳ 50 % du quota équitable entre les 5 départements

↳ 50 % au prorata des licenciés enregistrés au 30 septembre 2019 dans les catégories concernées

Département	2 ^{ème} cat.	3 ^{ème} cat.	Junior	Cadet	Minime
44	23	27	29	23	23
49	22	19	24	19	20
53	14	15	16	18	16
72	18	19	19	17	17
85	23	20	22	23	24
Total	100	100	110	100	100

Il rappelle que tous les coureurs de 1^{ère} catégorie sont qualifiés d'office pour le Championnat Régional de leur catégorie à condition d'être de nationalité française, d'où l'absence de quotas pour cette catégorie.

En ce qui concerne les Championnats Régionaux route des coureurs de 2^{ème} et de 3^{ème} catégories, il précise que, lors de la réunion du 21 octobre 2019, les membres du Bureau ont décidé de maintenir le système de sélection en vigueur tout en ouvrant les épreuves aux coureurs qui le souhaiteraient.

Par conséquent, tous les coureurs de 2^{ème} catégorie pourront participer au Championnat Régional.

En ce qui concerne les coureurs de 3^{ème} catégorie, la règle sera identique sachant que priorité sera donnée aux coureurs sélectionnés par leur département, les autres coureurs pouvant s'engager dans un second temps dans la limite des 200 concurrents en tout.

A noter que les coureurs retenus par les départements dans les quotas qui leur sont alloués ont l'obligation de participer au championnat correspondant. A défaut, ils doivent s'abstenir de participer à toute autre épreuve la veille, le jour-même et le lendemain du jour du championnat régional.

Enfin, conformément aux décisions prises par le Bureau le 16 septembre 2015, les juniors qui bénéficient d'une sous-catégorie « Junior D1 » ou « Junior D2 » ne peuvent que participer aux Championnats Départementaux et aux Championnats Régionaux **juniors**, ils ne sont pas autorisés à participer aux Championnats Départementaux ni Régionaux Pass'Cyclisme.

Liste des clubs non affiliés à ce jour :

- Pédale Chantennaisienne,
- Hells Riders Cycling.

Nombre de clubs absents à l'assemblée régionale :

24 clubs sur 49 affiliés ;

POINT SUR LES CLUBS CONCERNÉS PAR LE TROPHÉE DE FRANCE DES JEUNES CYCLISTES

M. FILBIEN indique que, sur les 14 clubs potentiellement concernés, 5 clubs ont répondu positivement :

- Guidon Machecoulais,
- VS Valletais,
- Union Cycliste Sud 53,
- Saint Vincent Lucé Bercé Cycliste,
- EC Mayennaise.

Seulement Quatre clubs pourront participer au TFJC 2020 à Vittel. La commission route régionale sera compétente et force de proposition pour faire le choix entre ses cinq clubs.

Cooptation Christelle Le Gouareguer, Marc Bossy et Stéphane André :

Les membres du bureau sont d'accord pour coopter ces trois personnes.

Tableau des épreuves officielles jusqu'à 2025 :

Epreuves	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Championnats Régionaux Route						
. 1 ^{ères} catégories et Dames	49	44	53	85	72	49
. 2 ^{èmes} et 3 ^{èmes} catégories	85	53	49	72	44	85
. Juniors, Cadets, Minimes	72	49	44	53	85	72
. Pass'Cyclisme	53	85	72	44	49	53
. Masters	44	?	?	?	?	?
Championnats Régionaux de Cyclo-Cross	72	49	44	53	85	72
Finale de la Coupe Régionale de Cyclo-Cross	85	72	49	44	53	85
Championnats Régionaux VTT Cross-Country	44	53	85	72	49	44
Finale de la Coupe Régionale VTT Cross-Country	85	72	49	44	53	85
Finale du Trophée Régional des Jeunes Vététistes	49	44	53	85	72	49
Trophée Régional des Ecoles de Vélo	53	85	72	49	44	53

III) - AG RÉGIONAL ET AG DÉPARTEMENTALE (ORGANISATEUR ??),

Nous n'avons toujours pas de candidat pour organiser l'AG Départementale/

Concernant l'AG régionale, c'est le VC lucéen qui est retenu avec 11 voix pour, OCN 4 voix pour et 2 abstentions.

L'OC Nazairien ne souhaite pas organiser l'AG départementale.

Un nouvel appel à candidature pour l'organisation de cette AG va être adressé à tous les clubs.

Si nous n'avons pas de candidat, ce sera le comité départemental qui l'organisera.

IV) - RÈGLEMENT INTÉRIEUR (MODIFICATIONS ÉVENTUELLES)

Voir document joint , les membres du bureau sont invités à faire d'éventuelles remarques en particulier sur les missions des responsables des commissions. Cependant, des modifications peuvent être apportées sur l'ensemble du document.

V) - POINT FINANCIER (PASS, BUDGET ET AUTRE)

Budget sélection et stage : Voir document joint.

Le trésorier général souhaite que tous les responsables des commissions appuient leur demande de financement avec un projet de sélections. A noter que certains responsable ont déjà cette démarche.

Point sur la redevance pass :

Trois chèques sont arrivés. Jean Joël doit compléter son tableau, 50 % n'auraient pas versés la participation.

Participation championnat piste :

A ce jour seul 50 % des clubs ont versé la participation, relance va être faite par Jean Joël.

Réunion avec Malika Tarabit concernant l'emploi.

Du fait que lors des dates proposées il n'y a pas d'élus présents, un courrier va être adressé pour prévenir que nous ne nous déplacerons pas s'il n'y a pas au moins un élu présent.

VI) - POINT SUR LES MAILLOTS

Yves Chevalier accompagné de Dimitri doivent se rendre chez SKODA pour un sponsoring. Au cas ou Skoda ne serait pas d'accord, demander aux cycles Giant (Cycles Lemaître).

Concernant la plaquette, elle est à reprendre.

Michel a présenté la maquette du maillot au conseil départemental notamment pour l'accord au niveau des couleurs. Pas de problème à partir où les couleurs correspondent à celle du conseil départemental.

VII) - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Gilles Phelippeau :

Gilles annonce qu'il n'y aura pas d'équipe du CDC 44 au TLA. La cause étant qu'il n'y a pas de 1ère catégorie .

Marcel Knowles évoque le nombre d'écoles Françaises de cyclisme en Loire Atlantique et s'étonne qu'il n'y en a que quatre. Il indique qu'il y a un gros travail d'accompagnement par Dimitri auprès des clubs pour faire en sorte que le nombre de clubs labellisés soit en augmentation. Les dossiers devant être déposés en juin, il est important de prévoir cet accompagnement dans l'urgence.

Yves informe que les médailles sont commandées.

Fin de la réunion à 23h25.